

Compte rendu du groupe de travail du CNAS « Tourisme social »

Ce troisième groupe de travail thématique s'est réuni le 1er juin 2010 sous la Présidence du Secrétaire Général de Bercy.

Il fait suite au processus de concertation engagé avec les Fédérations après le boycott du CNAS du 15 décembre 2009.

En liminaire, FO FINANCES a fait part à nouveau de quelques rappels pour réaffirmer ses positions.

Le tourisme social comme les autres prestations, constitue pour FO FINANCES un des piliers de l'action sociale pour tous les agents y compris pour ceux affectés dans les DOM et TOM.

Pour FO FINANCES, tout agent géré par Bercy doit bénéficier des prestations quelle que soit son affectation.

De la même façon concernant les agents impactés par la Réate et les DIRECCTE, FO FINANCES demande le maintien des prestations Finances au même titre que les autres agents gérés par les ministères de Bercy.

FO FINANCES constate notamment depuis 2008 une forte augmentation des grilles tarifaires enfants et cela depuis l'autonomisation des associations.

FO FINANCES s'oppose aux augmentations de tarif, supérieures à l'inflation, à répétition et toujours en inadéquation avec les hausses de traitement insuffisamment attribuées.

S'agissant de la subvention allouée à l'EPAF, FO FINANCES exige une augmentation conséquente à la hauteur du financement de l'ensemble de ses activités.

Concernant les mises en réserve, FO FINANCES, continue de condamner cette pratique et exige que les mesures concernant les dépenses d'interventions annoncées par le 1^{er} Ministre ne touchent pas les budgets « action sociale » de BERCY.

FO FINANCES s'est félicitée de l'accueil des enfants porteurs de handicap en augmentation et a réaffirmé la nécessité de poursuivre les efforts en ce sens.

Enfin, FO FINANCES s'est associée aux remerciements du Secrétaire Général concernant la réactivité et la gestion de la situation suite à l'éruption du volcan islandais qui a perturbé l'organisation des séjours EPAF.

Le Secrétaire Général en début de séance présente le nouveau directeur adjoint aux Politiques Sociales, M. GAZAVE en remplacement de Mme ARMAIGNAC.

Il a ensuite précisé que les crédits consacrés au tourisme social se montent à 30M€. Ce poste de dépense arrive en 2^{ème} position des crédits de l'action sociale. L'EPAF emploie 68 agents mis à disposition et 146 agents de droit privé.

L'association EPAF travaille en partenariat avec les délégations départementales. Elle maintient son équilibre financier grâce à l'augmentation de la subvention de l'Etat ainsi qu'à une politique « commerciale » ciblée notamment sur les périodes creuses.

Le taux de subventionnement moyen pour les vacances enfants s'élève à 77%. La procédure d'affectation est informatique, aussi le revenu familial ne constitue pas un facteur déterminant pour l'affectation. Cette procédure n'est pas contingentée. Tous les enfants doivent partir. 14600 enfants par an partent en centres de vacances dans toute la France et à l'Etranger. Le prix du séjour est dégressif en fonction du nombre d'enfants dans la même famille. Le coût du transport n'est pas facturé distinctement aux familles.

Le Secrétaire Général a ensuite exposé les pistes d'améliorations qui pourraient être proposées lors de l'Assemblée Générale de l'EPAF le 18 juin 2010.

Vacances enfants :

- Alignement des tarifs de l'hiver sur le printemps
- Forfait de participation de transport modulable selon les tranches

Vacances familles :

Pour les locations meublées :

- Proposition de diversification des tarifs haute saison suivant la zone géographique
- Tarif différencié sur les locations « prestataires »

FO FINANCES ne peut faire qu'un constat, depuis environ dix ans, l'action sociale subit une dépréciation globale de l'offre vacances enfants et familles. Depuis l'autonomie des associations en 2007, FO FINANCES regrette que l'approche de l'association devienne plus commerciale que sociale.

Pour FO FINANCES, les seules pistes proposées ne sont pas des améliorations mais bien des dégradations qui ne feront que desservir les familles. C'est pourquoi la Fédération est en total désaccord sur la tentative de faire supporter aux seules familles le coût des transports. FO regrette par ailleurs, la suppression des regroupements de proximité et demande son rétablissement. FO a également revendiqué la remise sur pied de séjours linguistiques.

Le Secrétaire Général a répondu que pour ce qui est des séjours linguistiques, cette proposition est certes très intéressante mais bien trop coûteuse à mettre en place. Concernant le coût de l'acheminement, il a proposé un forfait transport payé par les familles.

Le Secrétaire Général a indiqué que les vacances familles représentent 1580 lits pour une valeur patrimoniale de 40M€. Le nombre de dossiers satisfaits a augmenté passant de 11500 pour 2008 à 12700 pour 2009. En ce qui concerne les dossiers non satisfaits, ils sont en baisse, 993 en 2009

contre 1165 en 2008. L'attribution est faite selon les critères de revenu, la priorité est donnée aux familles les plus « modestes ».

Concernant la politique tarifaire des vacances familles, le taux de subventionnement est plus important sur la haute et la très haute saison. Le taux de remplissage varie selon la saison et l'offre. Il semblerait que l'offre « location » soit préférée à la formule « hôtellerie ».

Pour 2011, une augmentation de tarif a été proposée soit de + 3% à 6% selon la saison pour les vacances enfants. Pour les vacances familles, plusieurs scénarii intégrant des augmentations plus faibles ont été proposés.

FO FINANCES constate que les prévisions d'augmentation sont déjà établies alors même que l'on ne connaît pas le montant de la subvention. Pour FO FINANCES l'augmentation ne peut constamment être supportée par les seules familles.

Concernant la baisse de la fréquentation des 14-16 ans, elle peut s'expliquer de multiples façons dont :

- Le retour aux vacances dans la famille
- L'image véhiculée de la colonie de vacances
- Les problèmes liés aux familles monoparentales.

Le Directeur de l'EPAF a précisé que malgré la baisse de fréquentation des 14/15 ans et 16/17 ans, le taux de « pénétration » reste élevé.

S'agissant des vacances familles, pour exemple les centres de vacances de Prémanon et de Gérardmer ont augmenté de 15 points le taux de remplissage.

Le Directeur indique par ailleurs qu'il s'avère que la rentabilité d'un centre de vacances s'opère plus aisément quand la capacité d'accueil dépasse 150 chambres.

FO FINANCES est intervenue pour demander si tous les centres de vacances étaient aménagés pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Le Directeur a précisé que certaines chambres sont accessibles aux handicapés mais pas labellisées, elles le seront très rapidement. Pour les autres, un état des lieux plus complet fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion.



Au fil des groupes de travail, FO FINANCES perçoit une tendance

latente de l'administration à faire des propositions dans le seul

sens de faire mieux à coût constant voire moindre.

Si cette orientation venait à se concrétiser au CNAS du

9 juillet prochain, nous serions loin de l'objectif assigné par les

fédérations syndicales à ces travaux.